habitants et 26.750.000 habitants, avec une tendance à la baisse lorsque les événements dont il s'agit lui ont fait perdre 1.600.000 habitants.

Depuis 1876 elle décroît légèrement en nombre absolue.

La progression de la population urbaine se trouve être tellement régulière, en dépit des événements d'ordre divers qui se sont produits depuis 1846, que l'on pourrait prévoir l'époque probable à laquelle l'élément urbain viendra exactement balancer l'élément rural.

Huit départements, dans lesquels est compris le Nord, ont une population urbaine surpassant la population rurale ; notre département y entre pour sa part dans la proportion de 35 0/0.

Pour tous les autres départements, la population rurale l'emporte dans des proportions diverses : c'est en Bretagne, dans le Poitou, dans les départements du Massif central, dans les Alpes, surtout en Savoie, dans le Gers et les Landes, que la proportion de l'élément rural est le plus considérable.

Il a été constaté une différence notable entre la population calculée sur le dernier dénombrement, majorés du nombre des naissances, puis diminués du nombre des décès, constatés pendant la même période de la population recensée.

Cette différence était due à l'immigration ou à l'émigration.

On a constaté alors que l'excédent de l'immigration dans les villes avait été de 518,897 individus; pendant que l'excédent d'émigration des campagnes s'élevait à 385,223.

M. V. Turcan ayant examiné la statistique des émigrations, constate que le nombre des émigrants officiellement enregistré par le ministre de l'intérieur avait été de 94,000 pendant la période de 1886-1890. Pendant la période quinquennale précédente ce nombre n'avait été que de 25,000. L'émigration officielle française s'était brusquement accrue de près de 70,000 individus. Tandis que l'immigration des étrangers avait cessé de s'accroître pendant la dernière période quinquennale, on constatait un excédent d'émigration pour l'ensemble du pays.

Ce point a sa valeur et n'avait jamais été constaté en France; il est digne d'attirer l'attention de l'économiste.

Une autre preuve de la dépopulation des campagnes, dit M. V. Turcan, nous est donnée par le simple classement des communes d'après le nombre de leurs habitants à différentes époques.

Un fait ressort clairement de ce classement, c'est l'augmentation simultanée du nombre de trop petites communes, c'est-à-dire de celles qui ont moins de 300 habitants, et de celui des villes, tandis que le nombre des communes de 500 à 2,000 habitants diminue d'autant. La presque totalité des communes, 35,000, celles qui présentent un caractère purement rural, voient leur population diminuer, et cette émigration se fait au profit de 400 ou 500 villes.

Dans ces mouvements intérieurs de la population en France, une certaine fraction définie sous le nom d' «hôte de passage», mérite une sérieuse attention.

Le dénombrement de la population, en distinguant dans des catégories spéciales, pour les besoins de l'administration, les résidents absents et les hôtes de passage, détermine deux sortes de populations, la population *légale* ou *résidente*, composée des résidents présents, de résidents absents et de la population comptée à part, et de la population présente, laquelle se compose des résidents présents, de la population comptée à part, et des hôtes de passage.

Le département du Nord compte parmi les 16 départements dans lesquels il a été compté le plus d'absents, il y entre pour sa part de 17,224; ainsi que parmi les huit départements dans lesquels on a compté le plus d'hôtes de passage : 17,334.

Il est à remarquer que le département du Nord est un des départements qui, dans un déplacement considérable de population, a pu compenser ses absents par ses hôtes de passage.

C'est autour de Paris, dans la Champagne, dans le Maine, l'Anjou, la Touraine, en Provence et à Nice que l'excédent des hôtes de passage sur les absents est le plus marqué.

Cette différence est certainement susceptible de grands changements d'un mois à l'autre, et à certaines époques de l'année.

Les relèvements du mouvement des voyageurs dans les gares en font foi.

Nous continuerons l'analyse de cette intéressante communication.

LA SITUATION INDUSTRIELLE A VERVIERS
PENDANT LE 4e TRIMESTRE 1894

FILS CARDÉS

Le trimestre sous revue n'a pas été plus favorable aux filateurs de laines cardées que les précédents.

Il ne s'est placé que des petits ordres pour les besoins du jour, à des prix très mauvais; les désignations contre les anciens ordres ne se sont pas remises activement.

Aucun article n'a été favorisé, cependant; le grisaille seul a trouvé un écoulement plus facile que les mélanges et écrus, mais à des prix inconnus jusqu'à ce jour.

Tous les pays accusent une forte diminution d'importations de fils belges.

Nos expéditions du 4e trimestre 1894 vers le Royaume-Uni s'élèvent à 1,004,556 kil. contre 926,312 kil. en 1893.

Pendant l'année entière, nous avons expédié 4,027,863 kil. contre 4,594,940 kil. en 1893, soit une diminution de 500,000 kil.

La filature à façon a été peu alimentée, à des prix peu rémunérateurs.

L'année qui vient de s'écouler comptera, sans aucun doute, parmi les plus mauvaises que l'industrie du fil cardé ait traversées. Dès le début de 1894, le monde commercial avait fondé sur l'ouverture du marché des Etats-Unis, à la suite des propositions quasi libre-échangistes du sénateur Wilson, de grandes espérances de reprise pour notre industrie. Malheureusement, ces espérances ne se sont pas réalisées; le bill Wilson n'a jusque maintenant donné aucun résultat; la production a continuellement diminué, la baisse s'est faite à grands pas; plusieurs filateurs, privés de commandes, se sont vus forcés de suspendre le travail un ou deux jours par semaine, d'autres d'abandonner le travail de nuit.

Les causes de ce triste état des affaires sont nombreuses à énumérer et sont à peu près les mêmes dans tous les pays.

1° La concurrence étrangère qui se fait tous les jours plus vivement sentir. Certains pays étrangers, protégés par leurs droits d'entrée, ont un matériel neuf et une main-d'œuvre moins élevée que la nôtre qui leur permettent de livrer à des prix inférieurs à ceux que nous limitons à nos agents.

2° L'institution du marché à terme, qui fait de la laine, au lieu d'un article de consommation, un objet de spéculation et de jeu, qui jette la perturbation dans le commerce régulier et déroute le filateur de cardés pour lequel ce marché n'a aucun intérêt ni aucune raison d'être.

3° Le trop de facilités que nous donnons à nos acheteurs, lorsqu'ils placent leurs contrats (et ici nous visons spécialement nos clients de Glascow):

a. En leur accordant des prodatings, dont ils usent souvent sans autorisation de notre part, ce qui recule ainsi nos paiements à 7 et 8 mois et constitue un danger causé par ces trop longs crédits;

b. En leur permettant de ne pas respecter les délais déjà excessifs pour l'exécution de leurs ordres, qu'ils font livrer de suite si l'article est à la hausse, et dont ils ne prennent livraison que 6 mois, un an, ou deux ans après, si les prix sont en baisse ;

c. En leur laissant prendre, à l'arrivée de nos filés, non pas des quantités raisonnables au moins d'une caisse, mais de ce qui leur est nécessaire pour les commandes du jour, soit 1, 2, 3, 10 kil. selon le nombre de pièces qu'ils reçoivent à leurs courriers quotidiens. Nos agents de Glascow, trop complaisants et désireux de plaire aux clients, font de leurs magasins une boutique de détail au lieu d'être les dépositaires de notre marchandise, comme cela existait précédemment. Il arrive souvent alors que certaines quantités commandées restent pendant plusieurs mois en stock, pour ne pas dire des années, grâce à ce système défectueux.

Peut-on réagir contre cet état de choses? Certainement; nous le pouvons par une entente loyale entre tous les filateurs; tous nous avons intérêt à couper le mal dans sa racine au lieu de laisser se développer celui-ci. C'est à nous, vendeurs, à mettre fin à ces termes exagérés de paiements et à obliger, par les moyens les plus rigoureux, nos clients de prendre à leur arrivée les marchandises qu'ils nous ont commandées sans les faire séjourner dans les magasins de nos agents.

Contre la concurrence étrangère, nous n'avons que la lutte par le fini de nos produits qui fera toujours maintenir la haute réputation des filatures de Verviers.

Contre les droits d'entrée : ceci est l'œuvre de nos Chambres législatives ; à un pays comme le nôtre où la force productive a acquis son maximum d'intensité il faut des législateurs pratiques qui, prenant à cœur nos intérêts commerciaux, arrachent par la force des arguments à toutes les nations protectionnistes des concessions à leur système douanier actuel.

Contre le marché à terme, nous en demandons l'abolition si elle est possible, ou en tout cas la réglementation des plus sévères ; le vote d'un impôt sur les opérations de report, de spéculation ou de jeu, afin de mettre la laine à l'abri des coups de bourse.

Peut-on envisager l'avenir de notre industrie sous un ciel plus serein? Peut-on espérer que la crise actuelle prendra bientôt fin ?

Oui, si par des cours plus stables la confiance renait, si de nouveaux débouchés développent notre exportation; non, si la laine continue à être un objet purement spéculatif dont le cours varie selon la position plus ou moins engagée des marchés à terme et si nos gouvernants ne découvrent pas des horizons nouveaux.

FILS PEIGNÉS

Le trimestre écoulé a donné assez d'activité à nos établissements, surtout pendant les dernières semaines grâce aux ordres pour la saison d'été.

Les affaires à forfait, assez nombreuses, ont été faites à des prix peu rémunérateurs, malgré le bas prix du peigné.

L'année 1894 en général a été très mouvementée tant sous le rapport des prix que de la quantité des ordres; mais, tenant compte de la mauvaise marche des affaires, notre industrie n'a pas encore eu trop à se plaindre.

TISSUS

Pas plus que pour le trimestre précédent, nous n'avons à signaler une reprise dans la production d'étoffes et les affaires en tissus sont toujours languissantes.

* *
*

L'année qui vient de s'écouler a, en général, été mauvaise et la fabrique a été loin de produire ce qu'elle pourrait normalement : la stagnation d'affaires dans toutes les branches de l'industrie doit en partie être la cause de cet état de choses, mais c'est toujours principalement au manque d'ordres d'exportation pour outre-mer que nous devons cette situation, car le pays continue à apprécier nos produits; et si les barrières que nos concurrents élèvent autour d'eux par les droits de douane disparaissaient, nous verrions notre industrie reprendre son essor et devenir plus florissante que jamais.

Nous avons aussi à lutter contre une concurrence formidable qui nous est faite pour certains genres par les Flandres et les villes de Renaix, Audenarde, Eecloo, St-Nicolas et autres produisant certains genres à des prix très bas : leur supériorité dans ces articles provient surtout des prix réduits auxquels les producteurs de ces contrées peuvent livrer : ces bas prix ne sont obtenus que par la différence énorme qui existe entre les salaires de ces villes et ceux que nos industriels doivent payer à leurs ouvriers, car la majorité des fabricants des Flandres achètent leurs filatures, tant cardées que peignées, ici sur place.

On avait fondé beaucoup d'espoir sur l'abolition du bill Mac Kinley :malheureusement, jusqu'à présent du moins, notre place n'en a pas ressenti les effets bienfaisants; les nouvelles collections envoyées aux Etats-Unis auront-elles plus de succès? Nous pouvons l'espérer : les stocks ayant dû s'épuiser, des demandes devront forcément se produire.

Nous pouvons envisager l'avenir avec confiance; nos industriels font chaque jour de nouveaux progrès et nous fabriquons dans notre arrondissement différents genres de tissus, qui, comme prix, apparence, goût et qualité, peuvent lutter contre la concurrence quelle qu'elle soit.

LAVAGE ET ÉPAILLAGE CHIMIQUE DES LAINES

La situation de l'industrie du lavage et de l'épaillage a été loin de s'améliorer dans le trimestre.

Nous y sommes entrés sans avoir en magasin des marchandises à carboniser et uniquement réduits aux seuls chargements qu'au jour le jour la clientèle pourrait avoir à nous destiner.

Or, cette clientèle n'a guère été poussée à opérer par les besoins de l'industrie; aussi ne nous a-t-elle confié que de très faibles quantités de laine de la dernière vente de Londres, très peu de blousses, et encore moins de déchets de peignage.

Et comme les laines d'importation ne nous parviennent que plus tard, nous n'avons pu alimenter notre matériel que très irrégulièrement : d'où la continuation des chômages très fréquents et de certaine durée, déjà signalés dans notre rapport de fin septembre.

* *
*

Analysant nos rapports trimestriels, il s'en dégage un fait bien pénible : c'est que la branche si importante de notre industrie, celle du lavage et de l'épaillage, n'est pas sortie indemne de la crise intense qui continue à peser lourdement et d'une manière générale sur tous les pays de production.

Le début de l'année n'a pas été encourageant pour nous et ce n'est que vers la fin du mois de février que les laines d'importation, ajoutées aux autres matières à carboniser, nous ont permis de donner une certaine activité à notre production.

Malheureusement, les matières à manipuler n'ont pas suivi et nous avons dû modifier notre allure avant la fin du 1er semestre.

Depuis lors, soit que le perfectionnement continuel ait considérablement augmenté notre force de production, soit que les laines d'importation à manipuler nous soient arrivées en plus petites quantités qu'en 1893, il ne nous est resté que peu de laine à mettre en œuvre et nous continuons, plus que jamais, à voir nos opérations aussi modestes que celles de nos clients.

Nous n'avons plus été alimentés que très irrégulièrement et non seulement; à de rares exceptions près, nous n'avons plus travaillé de nuit, mais nous avons chômé de jour et pendant des semaines entières.

La campagne que viennent de traverser nos façonniers a été plus mauvaise que celle qui l'a précédée et, au risque d'être taxé de pessimiste, nous entrevoyons pour eux un avenir peu souriant.

(*Bulletin de la Chambre de Commerce de Verviers*).

NOUVELLES DU JOUR

Menaces de mort adressées à Mme Carnot

Paris, 22 janvier. — Croirait-on, dit le *Gaulois*, que Mme Carnot reçoive encore des lettres contenant des menaces de mort; le fait est vrai cependant. L'assassinat du président n'a pas donné satisfaction complète à l'anarchie militante.

Toujours les révélations de la « Libre Parole »

Paris, 22 janvier. — La *Libre Parole* de demain publie la lettre suivante adressée au baron de Reinach et saisie à la banque Propper :

« Paris, 6 janvier 1886.

» Mon cher baron,

« Monsieur Thomas, propriétaire de la *Petite Gazette*, vous a vu il y a quelques jours; il vous a laissé entrevoir qu'il avait besoin d'appui pour assurer l'existence de son journal. Vous feriez bien, je crois, de l'aider un peu.

» M. Thomas est l'ami intime de M. Granet qui, sans aucun doute, fera partie de la combinaison ministérielle en élaboration.

» Une fois M. Granet au pouvoir, la situation de M. Thomas se trouverait dégagée, et peut-être entrerait-il avec lui comme son chef de cabinet.

» Voyez s'il ne serait pas expédient de donner satisfaction à M. Thomas. Je serais heureux pour ma part que vous puissiez le faire, et la réflexion vous y conduira probablement.

» Votre bien dévoué » Signé : Cuvinot.

» Je crois qu'il s'agirait aujourd'hui d'une avance d'environ deux mille francs. »

Nos généraux

Paris, 11 janvier. — Le général Jamont succède au général de Galliffet comme inspecteur d'armée. Le général Hervé remplacera probablement le général Jamont au 6e corps; il sera lui-même remplacé au 19e corps par le général d'Aubigny qui aurait pour successeur le général Mercier.

Découverte d'un obus rue des Martyrs

Paris, 22 janvier. — Ce soir à dix heures et demie, on a découvert un obus rue des Martyrs. Cet engin se trouvait devant un chantier de constructions ; il a été transporté au laboratoire et au commissariat de police de la rue Rochechouart.

Le nouveau président de la République Argentine

Buenos-Ayres, 22 janvier. — M. Saenz Pena, président de la République Argentine, a envoyé sa démission au Congrès, lequel proclama pour successeur de M. Saenz-Pena le vice-président, M. Uriburc.

Un petit Panama en Espagne

Madrid, 22 janvier. — A la Chambre des députés, le comte Xiquoret, qui avait renoncé la semaine dernière à la présidence du Conseil d'Etat, pour pouvoir interpeller le gouvernement, a causé une sensation énorme en déclarant qu'il avait arraché à un agent d'affaires à Madrid que, moyennant 70,000 francs, il se faisait fort d'obtenir les titres de duc et de grand d'Espagne.

L'orateur a cité quatre célèbres duchés que l'agent affirmait pouvoir ainsi ressusciter. Il a dévoilé ensuite le rôle joué par le susdit agent dans les récentes concessions des titres des ducs de Terranova et de Monteléon, contre lesquelles le collège de la noblesse avait vainement protesté.

Le ministre de la justice a défendu énergiquement ses prédécesseurs contre une responsabilité incombant plutôt aux fonctionnaires subalternes qui, sans données suffisantes, auraient soumis à leur signature des décrets restaurant les susdits titres en faveur de familles très connues, dont les droits ne sauraient, en tous cas, être discutés dans le Parlement, mais uniquement devant les tribunaux.

Toute la presse qualifie cette révélation de petit Panama qui provoquera des débats scandaleux fort désagréables pour le gouvernement et la noblesse.

Découverte d'une bombe à Milan

Milan, 22 janvier. — On a trouvé ce matin, à Rubigli, sur le rebord d'une fenêtre de la banque Pozzi Soler, une bombe qui n'a pas éclaté; elle a été transportée au bureau de police. Une seconde bombe a éclaté ce matin sans causer de dégâts, près des prisons, rue J.-B. Vico.

Crise ministérielle en Grèce

Athènes, 22 janvier. — Le ministère Tricoupis a donné sa démission.

Ce matin, M. Tricoupis, président du conseil, a entretenu le roi de l'incident soulevé par la présence très discutée du prince héritier, qui est commandant du corps d'armée d'Athènes, aux meetings de dimanche et a présenté au souverain des observations à ce sujet.

On sait que ces meetings avaient pour objet de protester contre les nouveaux impôts. Le roi n'ayant pas fait un accueil favorable aux observations de M. Tricoupis, le président du conseil a offert au souverain la démission du ministère.

Cette nouvelle a produit une panique à la Bourse. On croit qu'un cabinet sans couleur politique sera formé pour dissoudre la Chambre.

Victime de son dévouement

Paris, 22 janvier. — M. Chabry, interne à l'Hôpital Grousset, ayant pratiqué le tubage sur un malade atteint de diphtérie, pour éviter la trachéotomie, a été lui-même atteint de la terrible maladie.

M. Chabry a été injecté immédiatement avec l'antitoxine de l'Institut Pasteur, et son chef de service a l'espoir de le sauver.

A Madagascar

Paris, 22 janvier. — Indépendamment du *Primauguet*, déjà parti, on a envoyé la *Romanche* et le *Dupetit-Thouars*, rejoindre la *Rance* et le *Lion* devant Majunga qu'on voudrait bien occuper cette semaine.

On signale de nombreuses défections dans le camp de Farafate. C'est par centaines que les Malgaches s'enfuient, et il est à croire que nos soldats n'auront bientôt plus personne devant eux pour leur barrer le passage.

Convention anglo-française

Paris, 22 janvier. — C'est hier qu'a été signée à Paris entre la France et l'Angleterre la convention qui règle la frontière définitive entre nos possessions de la Guinée du haut Niger, la colonie britannique de Sierra-Leone et la République indépendante de Libéria.

On sait que c'est dans ces régions que de déplorables incidents, dus uniquement à l'incertitude de la frontière, se produisirent entre les troupes françaises et celles du *Royal Niger Company*, en 1893, à Wornia. Les Français et les Anglais se rencontrèrent et échangèrent des coups de fusil, croyant réciproquement avoir affaire aux bandes de Samory; on se souvient que le lieutenant français Moritz fut tué dans cette rencontre.

Aux termes de la nouvelle convention, la France obtient la possession complète du bassin du haut Niger. Elle garde le poste de Ernen-Kono et conserve la route qui relie le littoral aux postes de l'intérieur, au Fonta-Djallon.

Cet accord survenu entre les deux pays augure bien des négociations engagées entre eux pour les divers points de l'Afrique où ils sont en rivalité d'intérêts.

Le commerce des munitions de guerre entre Oran & le Maroc

Paris, 22 janvier.—A la suite d'une réclamation régulièrement transmise par l'ambassade d'Espagne, plusieurs agents de la sûreté avaient été envoyés en Algérie, chargés d'une mission spéciale. Arrivés à Oran, ils acquirent bientôt la conviction qu'un commerçant de cette ville, un israélite, était en rapport avec plusieurs Marocains auxquels il fournissait des munitions de guerre.

Bientôt même, un des agents faisait saisir à Nemours plusieurs colis expédiés par ce même commerçant. Les caisses ouvertes, on s'aperçut qu'elles contenaient plus de 100,000 capsules. Aussitôt trois Marocains qui, depuis plusieurs jours, étaient à Oran, furent arrêtés ainsi que le négociant.

L'enquête a établi qu'un commerce régulier de munitions de guerre existait entre Oran et la frontière marocaine d'où ces marchandises étaient expédiées aux tribus du Maroc.

Les Italiens en Afrique. – Prétendue hostilité de Français

A propos d'un article sensationnel publié par l'*Esercito*, journal gallophobe italien, M. François Deloncle adresse au directeur du *Temps*, une lettre dans laquelle il dit :

« Il n'y a actuellement dans toute l'Ethiopie aucun militaire français, et aucun officier français ne s'est jamais trouvé à la cour de Mékélik pour l'exciter à faire la guerre à l'Italie.

» Bien au contraire, les quelques commerçants français qui jouissent de la confiance de l'empereur d'Ethiopie n'ont pas cessé de l'engager à ne rien tenter du côté de Kassala ou de Massaouah.

»Notre influence s'est toujours exercée dans le sens le plus pacifique et le plus conciliant ; il est absolument impossible qu'on ait découvert, comme le prétend l'*Esercito*, dans les papiers du camp de Sonafe, la preuve que les Français encourageaient le ras Mangascha à attaquer les Italiens. »

Rome, 22 janvier. — Une note officieuse dément la nouvelle d'après laquelle un corps de troupes aurait été détruit près de Kassala.

Entrevue princière

Berlin, 22 janvier. — Il est question, pour la fin d'avril d'une entrevue princière à Darmstadt, à laquelle assisteraient la reine d'Angleterre, l'empereur et l'impératrice de Russie, l'empereur et l'impératrice d'Allemagne, le duc de Cobourg, l'impératrice Frédéric, le duc et la duchesse de Cumberland.

Les Italiens au Tigré.

Paris, 22 janvier. — Nous avons reproduit hier en dernière heure un télégramme particulier de la *Politique coloniale* parlant d'une défaite écrasante des Italiens à Kassala par les Derviches.

La *France* dit avoir reçu de Rome à ce sujet la dépêche suivante :

« Les habitants du Tigré n'oublieront sans doute pas de sitôt la leçon que le général Baratieri vient de leur infliger; mais le Tigré n'est pas l'Abyssinie, et le bruit court déjà que le ras Alloulah s'avance à marches forcées vers le nord pour soutenir le ras Mangacha.

» Selon toute vraisemblance, le roi Ménélik entrera lui-même en campagne pour venger la défaite de son lieutenant Mangacha.

» D'autre part, le calife lui-même serait en train de marcher sur Massala avec douze mille hommes.

» De cette façon, le général Baratieri se trouverait, malgré ses brillants succès, dans une situation très précaire. Il faut bien se rendre à l'évidence, les troupes des ras-Mangacha, n'étant, somme toute, que l'avant-garde du roi Ménélik avec lequel les Italiens en viendront bientôt aux mains. »

Une explosion dans le fourgon postal d'un train

Münich, 22 janvier. — Les journaux racontent que dans l'après-midi de vendredi, une explosion s'est produite dans le fourgon postal d'un train de la ligne Schirnding-Eger.

Les employés de la poste ont été blessés. Tout le courrier, y compris deux sacoches venant de Francfort et contenant de l'argent, a été brûlé. Des matières explosibles contenues dans un colis postal sont la cause de cet accident.

Président démissionnaire

Buenos-Ayres, 22 janvier. — La démission de M. Saenz Pena, président de la République, est certaine pour demain.

TIRAGE FINANCIER
Ville de Paris 1892

Le numéro 185,904 gagne 100,000 francs. Le numéro 517,382 gagne 50,000 francs. Les numéros 555,696 et 52,280 gagnent chacun 10,000 francs.

Situation météorologique. — Roubaix, 23 janv.—Hauteur barométrique : 748. Température :

A 7 heures du matin	3 degrés	au-dessus de zéro.	
A 1 —	du soir	2 —	au-dessus de zéro
A 5 —	—	1 —	au-dessus de zéro

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Les électeurs ouvriers du Conseil des Prud'hommes. — *Répartition des divers bureaux de vote*. — Les électeurs ouvriers du Conseil des Prud'hommes sont informés par un avis municipal que les divers bureaux de vote pour les élections de dimanche prochain, 27 janvier, ont été répartis comme suit :

1re catégorie. — Peignage Filature. (Cartes grises). — Mairie.

2e catégorie — Industrie textile. Grande-Place. — Bourse : 1er bureau. Lettres A. à C. (Cartes rouges) ; 2e bureau. Lettre D. (Cartes jaunes) ; 3e bureau. Lettres E à L. (Cartes gris bleu) ; 4e bureau. Lettres M. à Z. (Cartes rouge brique).

3e catégorie. — Métallurgie. (Cartes gris bleu). Grande-Place. — Salle des Fêtes des Pompiers.

4e catégorie. — Bâtiment. (Cartes vertes). Grande-Place. — Salle des Fêtes des Pompiers.

Les élections au Conseil des Prud'hommes. — Voici la liste des candidats choisis par les syndicats et présentés par le comité de la *Paix*, pour les élections qui auront lieu dimanche prochain, 27 janvier, au Conseil des Prud'hommes :

1re catégorie. — *Filature, peignage* : MM. Joseph Dedoncker et Arthur Hélynck, fileurs.

2e catégorie. — *Industrie textile* : MM. César Leman et Charles Stienne, Conseiller municipal, tisserands.

3e catégorie. — *Métallurgie* : M. Jules Quennoy, mécanicien.

4e catégorie. — *Bâtiments* : M. Kowalski, Conseiller sortant, maçon.

De son côté, le Comité socialiste-révolutionnaire de la rue Vallon a fait placarder, mercredi matin, l'affiche suivante :

« *Elections du 27 janvier au Conseil de Prud'hommes*

» Programme imposé aux candidats du Comité socialiste révolutionnaire de Roubaix, partisans de la grève générale :

» Article premier. — Les conseillers s'engagent à faire triompher en toutes circonstances les revendications des ouvriers.

» Art. 2. — Les Conseillers se mettent à la disposition des ouvriers pour tous les renseignements qui peuvent les aider à triompher au Conseil des Prud'hommes.

» Art. 3. — Ils s'engagent également à verser la totalité de l'indemnité annuelle que la ville verse aux Conseillers prud'hommes à la Caisse du Comité qui verra à les indemniser lui-même.

» Art. 4. — Les candidats du Comité socialiste révolutionnaire ont signé sur papier timbré leur démission en blanc qui reste entre les mains dudit Comité. C'est-à-dire qu'ils acceptent le mandat impératif.

» Les candidats de la 1re catégorie
» Signé : Henri Dubron et Julien Roussel.
» Les candidats de la 2e catégorie
» Signé : Louis Leveugle et Louis Lefebvre.

L'ouverture des Cantines scolaires. — Par arrêté préfectoral, la décision du Conseil municipal de Roubaix, tendant à établir de nouvelles cantines scolaires dans les écoles primaires de la rue Delezenne et de la rue du Moulin, a été approuvée. Ces cantines pourront fonctionner, pense-t-on, dans une quinzaine de jours.

L'Hôtel des Postes. — C'est à la fin de l'année 1898 qu'expire le bail de l'Hôtel des Postes rue Nain. L'Etat a déjà engagé des pourparlers avec l'administration municipale, pour engager la ville de Roubaix à construire un nouvel Hôtel des Postes, en rapport avec l'importance toujours croissante du commerce et de l'industrie de notre cité. Mais, avant de se prononcer, la ville exige un devis.

A ce sujet, un inspecteur général de l'Administration des Postes est arrivé lundi à Roubaix, et, de concert avec MM. Henri Carrette, maire, Trannoy, adjoint, et Coliez, directeur des bâtiments communaux, a visité les bureaux actuels et étudié la création d'un nouvel Hôtel des Postes

Deux terrains, l'un situé devant le Marché couvert, l'autre rue de la Gare, ont été visités. Rien n'a été encore décidé; cependant nous croyons savoir que quand la ville sera en possession du devis lui permettant de se rendre compte de l'importance des travaux et des dépenses, l'administration jugera, si elle doit, ou non, présenter un projet au Conseil municipal.

Le traitement antidiphtérique à l'Hôtel-Dieu. — *Guérison d'une enfant de quatre ans.* — Dans l'après midi de vendredi dernier, une enfant de quatre ans, la petite Suzanne Philippo, dont les parents habitent rue de l'Ommelet, était admise à l'Hôtel-Dieu, sur le vu d'un billet de M. Philippart, médecin, comme atteinte d'une angine diphtérique. Le soir même, M. le docteur Arthur Godefroy, attaché à l'établissement, essayait d'une injection sous-cutanée avec le « serum. »

Une amélioration sensible ayant été constatée, le lendemain matin, dans l'état de l'intéressante malade, M. Godefroy crut bien faire de compléter la cure par une seconde injection. L'enfant fut dès ce moment hors de danger, et sa guérison est aujourd'hui un fait accompli.

L'inauguration officielle de la ligne des tramways de Roubaix à Lannoy. — C'est dans l'après-midi de mardi qu'a eu lieu l'inauguration officielle de la ligne des tramways de Roubaix à Lannoy.

MM. Henri Carrette, maire de Roubaix, et Pollet, maire de Wattrelos, ont pris place, avec la commission de réception, dans une voiture réservée, qui les a conduits à Lannoy. Le voyage s'est effectué dans de bonnes conditions.

MM. Oscar Betremieux, maire de Lannoy, et Hazebrouck, maire de Tourcoing, s'étaient fait excuser.

La commission s'est réunie, à quatre heures, à l'Hôtel-de-Ville, dans le cabinet de M. le Maire de Roubaix.

La ligne des tramways à vapeur. — Une équipe d'ouvriers a commencé, mardi matin, le dépavage de la Grand'Place, pour terminer la pose des nouveaux rails, jusqu'à l'entrée de la rue Neuve, ce qui permettra aux voitures de revenir prendre et déposer les voyageurs sur la Grand'Place, comme cela se faisait autrefois.

Mais, comme trois lignes doivent y être installées, ce travail demandera encore un temps assez long.

Deux adjudications à l'Hôtel-de-Ville. — Mardi matin, à partir de onze heures, ont eu lieu à l'Hôtel-de-Ville les adjudications suivantes :

1° Personnel de la police. — *Fourniture des effets d'habillement, de coiffure et d'équipement pendant l'année 1895*. — Cette adjudication a été divisée en trois lots, savoir :

1er Lot. — *Effets d'habillement* 6,931 fr. 85. Cautionnement à verser 250 fr. Cinq soumissionnaires : M. Boutry-Van Isselsteyn, fabricant à Lille, avec un rabais de 35,35 0/0; MM. Trionfi et Cie, tailleurs à Roubaix, avec 30 0/0; M. Camille Ramette, tailleur à Lille, avec 11 0/0; MM. Harrissard et Cie, tailleurs à Paris, avec 33 0/0; M. W. Dobritz, tailleur à Lille, avec 28,25 0/0. M. Boutry-Van Isselsteyn a été déclaré adjudicataire.

2e Lot. — *Képis* 1,380 fr. — Cautionnement à verser 50 fr. — Deux soumissionnaires : M. Boutry-Van Isselsteyn, déjà nommé, avec 24.35 0/0 de rabais; M. Martial Dupriez, chapelier à Lille, avec 14.10 0/0. — M. Boutry Van Isselsteyn a été déclaré adjudicataire.

4e Lot. — *Ceinturons* 651 fr. — Cautionnement à verser 25 fr. — M. Boutry-Van Isselsteyn, seul soumissionnaire avec 49.20 0/0 de rabais, a été déclaré adjudicataire.

2° Rue Saint-Louis. — *Travaux de mise en état de viabilité.* Le devis s'élève à la somme de 11.500 francs, y compris celle de 684 fr. 57 pour dépenses imprévues. — Cautionnement à verser 375 fr. — Six adjudicataires : MM. Vandekerckhove et Cie, de Roubaix, avec 6 0/0 de rabais; M. Léon Honoré, de Roubaix, avec 6 0/0; M. Antoine Labbe, de Lille, avec 7 0/0 ; M. A. Carette-Duburcq, de Roubaix, avec 7 0/0 ; M. Eugène Anceau, de Paris, avec 6 0/0 ; M. Jules Desplanques, de Roubaix, avec 8 0/0. — Ce dernier a été déclaré adjudicataire.

M. Adolphe Desobry, adjoint au maire, présidait les opérations, assisté de MM. Désiré Wichart et Victor Poulain, conseillers municipaux. Etaient présents ; à la première adjudication, M. Barroyer, commissaire central; à la seconde, M. Varlet, directeur du service de la Voirie.

Un homme trouvé mort, rue de l'Ouest. — M. Dedeune, loueur de voitures, rue de l'Ouest, qui rentrait chez lui, mardi, à une heure et demie du matin, a trouvé, étendu sur le trottoir, auprès de son habitation, un vieillard inconnu, et ne donnant plus signe de vie. Après bien des efforts, M. Dedeune, croyant avoir affaire à un homme ivre, le souleva et le traîna dans son écurie.

Mardi matin, vers huit heures, le domestique de M. Dedeune, qui allait atteler un cheval, s'aperçut que le vieillard était mort.

M. Villon, commissaire de police, informé de ce fait, s'est rendu rue de l'Ouest, et après avoir constaté le décès, a fait transporter le cadavre à l'Hôtel-Dieu.

L'identité de cet homme, qui paraît être âgé de 70 ans, n'a pu être établie. Son corps était couvert d'insectes malpropres.

Voici son signalement : Taille, 1 m. 75, cheveux gris, coupés ras, moustache et barbiche blanches. Il porte une jaquette en drap noir, un veston, à raies jaunes et noires, un pantalon de même étoffe et de même couleur, une chemise de coton à raies rouges et des chaussettes de laine. Dans une de ses poches, on a trouvé une pipe en racine, dont le fourneau représente une tête de lévrier.

On croit que c'est un mendiant, né à Bondues, connu sous le nom de Henri Verhulst. Il a dû succomber à une congestion pulmonaire.

Un agent de police mordu par un chien. — Un petit chien griffon, robe noire, rôdait lundi après-midi, rue St-Roch, paraissant atteint de la rage. La pauvre bête se jetait sur les portes des maisons, comme pour y demander asile.

L'agent Delreux voulut saisir l'animal, qui le mordit à la main; mais s'en étant rendu maître néanmoins, il le conduisit à l'abattoir, où le petit chien sera soumis à l'examen d'un vétérinaire.

Le propriétaire de ce chien n'a pu être retrouvé.

Bouchée de pain et Refuge de nuit. — *Journée du mardi 22 janvier*. — Liste des portions : hommes, femmes, 870 ; enfants, 1165. — Refuge 29 lits.

Quête faite au banquet de la société des archers St-Sébastien au Raverdi, 9 fr. 10.

Un accident dans une filature. — Un accident s'est produit, lundi matin, dans une filature du quartier de l'Alouette : une soigneuse, Juliette Leman, âgée de 36 ans, voulant retirer une mèche de laine de son métier, a eu ses vêtements pris dans les engrenages et a reçu quelques contusions. Après avoir reçu les soins de M. le docteur Lepers, Juliette Leman a pu regagner seule son domicile, à Croix.

Un cabaretier frappé d'un coup de chaufferette. — Un tisserand habitant le fort Wattel, rue de l'Alma, Coustin Bultel, âgé de 34 ans, se présentait, lundi après-midi, en état d'ivresse, chez M. Alfred Bouche, cabaretier rue d'Ombasle. Comme on lui refusait à boire, Bultel se saisit d'une chaufferette, et en porta un coup au cabaretier, qui fut assez grièvement blessé au bras droit.

Un agent de police, appelé, a procédé à l'arrestation de Bultel, qui a été écroué au poste central.

Croix. — *Un repris de justice qui veut se pendre.* — Dans l'après-midi de mardi, M. Isaï Pottier, ouvrier maçon, revenait de Roubaix, en longeant le parc Barbieux, quand, arrivé à l'avenue de Jussieu, il remarqua un homme qui faisait en sorte de se pendre à une corde attachée à un arbre.

M. Pottier accosta cet homme qui lui avoua être sans travail depuis trois mois, et n'avoir pas mangé depuis plusieurs jours.

Pris de pitié, l'ouvrier maçon conduisit le désespéré chez M. Goffin, son patron, où on lui servit à manger; puis on lui donna des vêtements et une pièce de cinq francs. Comme il s'agissait de lui trouver un gîte, M. Pottier s'offrit pour conduire le malheureux devant M. Seguin, commissaire de police.

Le magistrat, qui flaira tout de suite une bonne piste, demanda ses papiers au vagabond, qui n'était autre qu'un repris de justice, Cyrille Salembier, âgé de 49 ans, né à Wattrelos, habitant tantôt Lille, tantôt Roubaix, tantôt Tourcoing, et qui a subi quinze condamnations pour vols, fraude et vagabondage.

Il a été écroué. On croit que sa tentative de suicide n'était qu'une feinte, pour attirer la pitié des passants.

— *Une arrestation*. — Henri Descamps, inculpé de vol de poules au préjudice de M. Gras, de Wasquehal, vient d'être arrêté. Cette homme était sorti de prison le 22 décembre.

Wasquehal. — *Une mort subite*. — Un ouvrier teinturier, Auguste Agache, âgé de 58 ans, habitant chez M. Fiselle, à l'estaminet « Au Barbier », à Wasquehal, a été trouvé mort, lundi matin, dans sa chambre. Il était étendu sur le plancher.

M. le docteur Butin, qui a constaté le décès, attribue la mort à une congestion pulmonaire.

Lannoy. — *Arrestation d'un ex-garde champêtre.* La gendarmerie de Lannoy a reçu des mains de la gendarmerie de Tournai (Belgique), le nommé Constant Vasseur, âgé de 29 ans, ex-garde champêtre à Bilencourt (Pas-de-Calais), extradé sur sa demande et poursuivi pour abus de confiance.

Lys-lez-Lannoy. — *Statistique de l'Etat-Civil.* — Pendant l'année 1894, il y a eu, à Lys-lez-Lannoy, 174 naissances, dont : enfants légitimes, garçons 70, filles 85; enfants illégitimes, garçons 7, filles 12. — Mariages : 44 dont : garçons et filles, 40 ; veuf et fille, 1 ; veufs et veuves, 3. 10 de ces mariages ont légitimé 13 enfants.— Aucun divorce n'a été prononcé.— Décès, 104 dont : sexe masculin, 58; sexe féminin, 46.

— *Le degré d'instruction des conscrits.* — Sur 55 jeunes gens qui doivent tirer au sort le 31 janvier prochain, 2 sont illettrés, 3 savent lire, 1 sait lire et écrire, et 49 savent lire écrire et compter.

La tentative d'assassinat de Leers — La présence de Rozier, l'auteur de la tentative d'assassinat que nous avons relatée, et qui s'est évadé de la prison de Leers, a été signalée dans quelques cabarets de la frontière.

La gendarmerie de Wattrelos a interrogé Madruche qui, nous l'avons dit, a aidé Rozier dans son évasion. Mais Madruche nie énergiquement.

Ajoutons que Liacre, l'ouvrier agricole que Rozier a voulu assassiner, vend ses meubles en ce moment. Il a l'intention de venir habiter Roubaix.

Hem. — *Un vol.* — Des malfaiteurs, restés inconnus, se sont introduits, lundi soir, entre 6 et 8 heures, chez M. Braquaval, fermier au Petit-Lannoy, à Hem, et y ont dérobé tous les vêtements des domestiques, pour une valeur de 30 fr.

— *Arrestation d'un voleur de poules.* — Lundi soir vers 9 heures, le préposé des douanes Alphonse Picot de la brigade d'Ascq, étant de service à la route d'Annappes vit venir à lui un individu porteur d'un sac. Le douanier arrêta l'homme et constata que le sac renfermait des volailles. Interrogé, cet individu, qui se nomme Jean Henrisse, âgé de 23 ans, demeurant à Wasquehal, s'embarrassa dans ses réponses. Le douanier le mit en état d'arrestation et le conduisit à la gendarmerie de Lannoy où Henrisse avoua avoir dérobé les volailles chez M. J.-Bte Picavet, cultivateur à Hem.

Les **Accumulateurs électriques** sont rendus très pratiques par les systèmes brevetés S.G.D.G. de la *Société électrique du Nord* de Roubaix. Avec les plaques de 25 m/m d'épaisseur qu'elle établit mécaniquement dans ses ateliers de la rue Jules Deregnaucourt on n'a plus à craindre de gondolement ni d'usure rapide comme avec tous les autres systèmes. On peut se renseigner soit à l'usine soit à son magasin d'exposition rue St-Georges n° 46.

Prix défiant toute concurrence. 83127—37776

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix* : **Formulaire de Manipulations et d'Analyses Chimiques**, comprenant la plupart des préparations industrielles, mordants et corps auxiliaires servant en teinture, colorants minéraux pour la peinture et l'impression et un grand nombre de produits médicinaux et photographiques, etc., à l'usage des *Chimistes, Teinturiers, Pharmaciens, Industriels*, etc., par M. Auguste Béghin, professeur de chimie à l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. Un vol. in-8 de 402 pages, élégamment cartonné, prix : *8 fr.* 39266 - 89070

Communications diverses

Fanfare du Centre. — Les membres actifs de cette société sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu le

---

FEUILLETON DU 24 JANVIER 1895. — N° 95

La Grand'Mère

PAR EMILE RICHEBOURG

QUATRIÈME PARTIE

LA PETITE-FILLE

IV
Chez la marquise

Lorsqu'elle se réveilla, le soleil filtrant à travers les branches, répandait dans la chambre une pluie lumineuse. La marquise était au pied de son lit et la regardait.

— Mon enfant, lui dit-elle avec un accent peut-être plus tendre encore que la veille, vous paraissez souffrante, il me semble que vous avez bien fait quelque vilain rêve ; tout à l'heure vous prononciez des paroles sans suite, échos sans doute des pensées affligeantes qui ont trouvé votre sommeil.

— J'ai rêvé en effet, madame la marquise ; la réalité, que votre bonté et vos douces paroles m'avaient fait oublier, la réalité s'est de nouveau dressée devant moi, implacable et sombre.

— Ne dépend-il pas de moi de vous arracher à vos cruels souvenirs ?

— Ni de vous ni de personne, hélas ! madame la marquise.

— Pauvre chère petite ! si jeune et déjà des pensées de désespoir !

— Ah ! il y a des douleurs qui nous vieillissent prématurément.

Du courage, mon enfant, du courage, ne vous laissez pas accabler ; appelez à vous toute votre volonté, toute votre énergie et redressez-vous pour tenir tête aux orages de la vie. Voyez, moi qui ne suis qu'une vieille femme, je lutte encore et ne cesse pas d'espérer. Vous, ma chérie, vous avez la jeunesse, un long avenir devant vous ; éloignez le doute, ayez confiance ; le temps guérit bien des plaies.

Geneviève secoua tristement la tête.

— Il est des plaies qui ne peuvent guérir ! murmura-t-elle.

— Hélas ! soupira la marquise.

Après un moment de silence elle reprit :

— Je vous laisse pour vous permettre de vous lever ; quand vous aurez fait votre toilette et que vous serez habillée, vous viendrez me rejoindre. Je ne sortirai pas aujourd'hui afin de passer la journée entière avec vous. Nous examinerons ensemble les différentes choses que Dorothée doit acheter pour vous.

Sur ces mots, sans attendre la réponse de Geneviève, la marquise se retira.

— Quelle bonté et quel grand cœur ! se dit la jeune fille ; comme elle sait se soustraire aux remerciements et à la reconnaissance !... Oh ! la noble femme ! Mais c'est une sainte et nulle plus qu'elle ne mérite d'être vénérée, aimée, adorée.

Elle se leva et se mit à genoux pour faire sa prière du matin. Dorothée, qui venait lui offrir ses services, la surprit priant avec ferveur.

— Je vous remercie, mademoiselle, répondit Geneviève, j'ai l'habitude de me coiffer et de m'habiller seule.

Dorothée n'insista pas ; elle quitta la jeune fille pour aller vite dire à sa maîtresse que la première action de sa protégée, en se levant, c'était de faire sa prière.

V
Vieille chanson

Après le déjeuner, la marquise, comme la veille, conduisit Geneviève dans sa chambre en disant :

— J'espère que personne aujourd'hui ne viendra nous déranger.

Dorothée était partie pour aller faire ses achats et s'était fait accompagner par Constant, le valet de pied. Le vieux Jean était de service dans l'antichambre.

La marquise et sa protégée s'étaient assises devant la fenêtre, ayant entre elle un chiffonnier, et chacune travaillait à une petite chemise du trousseau dont nous avons parlé. En travaillant, elles causaient ; mais la marquise avait plus souvent les yeux fixés sur Geneviève que sur sa couture.

Elle était de plus en plus enchantée de la jeune fille de plus en plus émerveillée de sa beauté, de sa distinction, de sa grâce, de la douceur angélique de son caractère, de sa rare intelligence, de son esprit, de la délicatesse et de l'élévation de ses sentiments, de son savoir surprenant chez une jeune fille et des nombreuses perfections qu'elle ne cessait de découvrir en elle.

— Mon Dieu, mais c'est une perle se disait madame de Saulieu.

Et, malgré elle, elle pensait à sa fille et à sa petite fille.

A un moment son regard tomba sur le piano et ses yeux se mouillèrent de larmes.

Pauvre vieux piano sur lequel aucun air n'avait été joué depuis que Gabrielle avait quitté sa mère ! Cependant il était accordé tous les mois, souvent sans en avoir besoin, l'accordeur, un vieil aveugle, voulant gagner les vingt francs qui lui étaient donnés par Dorothée chaque fois qu'il venait.

— Ma chère enfant, dit tout à coup la marquise en jetant son ouvrage sur le chiffonnier, vous avez appris tant de choses qu'il me semble que vous savez tout; mais vous ne m'avez pas dit encore si vous étiez un peu musicienne.

— Je le suis un peu, madame la marquise.

— Et vous jouez du piano ?

— Comme je peux.

— J'éprouve un vif désir de vous entendre, ma mignonne ; oh ! vous ne me refuserez pas ce plaisir. Ce piano, continua-t-elle en s'attendrissant, était celui de ma fille ; depuis que j'ai perdu ma pauvre Gabrielle, son âme s'est endormie, vous allez la réveiller et il me semblera entendre l'annonce d'un autre réveil.

Elle se leva, ouvrit le piano, essuya le clavier, choisit dans le casier à musique, une des belles mélodies de Schubert, l'*Eloge des larmes*, qu'elle plaça sur le pupitre...

— Mon enfant, pourrez-vous jouer ce morceau ? demanda-t-elle à Geneviève, qui s'était approchée du piano.

Oui, je crois, madame la marquise.

— Cette mélodie était un des airs préférés de ma fille, un de ceux que je ne me laissais jamais d'entendre... Ah ! combien de fois, dans mes nuits d'insomnie, n'est-il pas revenu à ma mémoire et n'a-t-il pas retenti à mes oreilles !

Geneviève se mit au piano, et, après une série d'accords, comme pour essayer l'instrument ou se délier les doigts, elle joua la mélodie avec un sentiment exquis, avec le doigté, l'ampleur et la richesse d'exécution d'une véritable artiste.

La marquise était dans le ravissement.

— Ma fille, ma chère enfant, s'écria-t-elle, mais vous êtes une grande musicienne ! C'est parfait, admirable, superbe !

Elle voulut ensuite que Geneviève lui jouât l'*Invitation à la valse*. C'était, dit-elle, un autre morceau préféré de sa fille.

La jeune fille exécuta l'œuvre de Weber, comme celle de Schubert, avec cette observation des nuances, cette perfection et ce sentiment de l'art qui n'appartiennent qu'aux musiciens de race.

Geneviève avait fini que madame de Saulieu, droite, immobile, les mains appuyées sur son cœur, en extase, semblait écouter encore. Ses yeux brillaient, son front ridé s'était éclairé ; sa physionomie n'avait plus le même aspect d'austérité monacale ; il se faisait en elle comme un rajeunissement.

Croyant que c'était tout, la jeune fille allait se lever.

— Non, non, lui dit vivement la marquise, encore ! Mon enfant, vous allez maintenant me chanter quelque chose.

— Je le veux bien, madame la marquise.

— Que vais-je vous prier de chanter ? Voyons, voyons.

Elle réfléchit un instant.

— Oui, c'est cela, reprit-elle, la romance de Myrtil et de Lucette.

Elle eut vite trouvé le morceau de chant, qu'elle tendit à Geneviève.

— C'est intitulé *Vieille chanson* (1) Ah ! combien de fois ma fille me l'a chantée cette vieille chanson dont la poésie et la musique, également charmantes, berçaient délicieusement mon âme ! Est-ce que ce chant vous est inconnu ?

— Non, madame la marquise, mais le désir de vous être agréable suppléera, j'espère, à l'étude que je n'ai pas faite.

Et, aussitôt, après avoir essayé l'accompagnement, Geneviève chanta :

Dans les bois, l'amoureux Myrtil
Avait pris fauvette légère
Aimable oiseau, lui disait-il,
Je te destine à ma bergère.
Pour prix du don que j'aurai fait,
Que de baisers, que de baisers !...
Si ma Lucette, si ma Lucette
M'en donne deux pour un bouquet,
J'en aurai dix pour la fauvette.

La fauvette dans le vallon
A laissé son ami fidèle,
Et tant fait que de sa prison
Elle s'échappe à tire d'aile.

Ah ! dit le berger désolé,
Adieu les baisers de Lucette,
Tout mon bonheur s'est envolé,
Sur les ailes de la fauvette.

Myrtil retourne au bois voisin.
Pleurant la perte qu'il a faite ;
Soit par hasard, soit à dessein,
Dans le bois se trouvait Lucette...
Sensible à ce gage de foi,
Elle sortit de sa retraite
En lui disant : Console-toi,
Myrtil, Myrtil, console-toi,
Tu n'as perdu que la fauvette.

Dès les premiers vers madame de Saulieu s'était sentie sous le charme de la voix de la jeune fille, si suave, si pure, au timbre mélodieux, empreinte d'une douce mélancolie, qui exprimait sans efforts, avec un goût exquis, avec âme, le sentiment du poète et faisait valoir toutes les beautés de la composition musicale.

Et quand Geneviève attendrie arriva à ces vers :

Ah ! dit le berger désolé
Adieu les baisers de Lucette,
Tout mon bonheur s'est envolé.

la marquise, pensant aussi à son bonheur perdu, s'était mise à pleurer à chaudes larmes.

Cependant, quand la voix de la jeune fille cessa de se faire entendre, madame de Saulieu essuya vivement ses yeux et s'écria :

— Mon enfant, ma chère enfant, venez m'embrasser.

Geneviève, toute palpitante d'émotion, se jeta au cou de la marquise.

— Je ne saurais dire ce que je viens d'éprouver, reprit la vieille dame; ah ! c'est un délicieux instant que vous venez de me faire passer. Je ne vous ferai pas de compliments, ils seraient trop au-dessous de ce que vous méritez. Vous m'avez charmée, ravie. En vous écoutant, je me reportais, par la pensée, loin en arrière, dans le passé, et c'est ma fille que je croyais entendre.

C'est peut-être une illusion, une douce folie ; mais, je veux vous le dire, vous avez dans la voix des intonations, des accents, qui me rappellent, chaque fois que vous parlez, la voix de ma pauvre Gabrielle.

Instinctivement, Geneviève se tourna vers le portrait de mademoiselle de Saulieu à l'âge de douze ans.

— Cette peinture a été très ressemblante, dit la marquise, oui, c'était bien ainsi qu'elle était, ma mignonne Gabrielle, quand ce portrait a été fait.

Mais, continua-t-elle, j'ai d'elle, dans le salon, un autre portrait où elle est représentée à l'âge de dix-neuf ans, dans le complet épanouissement de sa beauté. Venez, Geneviève, mon enfant, venez, je vais vous le faire voir.

La jeune fille suivit madame de Saulieu dans le salon que nous connaissons et où la vieille dame recevait les visiteurs.

(*A suivre*) EMILE RICHEBOURG.

(1) Poésie de Millevoye ; musique de G. Bizet.